

Crise de la démocratie et nouvelles formes d'expression citoyenne

◆ Crise de la démocratie représentative ?

Le principe de représentation est au cœur des républiques française et américaine. En France, il est inscrit dans l'article 3 de la Constitution de 1958 : « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants. Aux États-Unis, la république démocratique repose sur la souveraineté absolue d'un peuple représenté dans chacun des pouvoirs de l'État : exécutif, législatif et judiciaire.

Les élections présidentielles, temps fort de la vie politique en France et aux États-Unis, suscitent des débats sur le fonctionnement de nos démocraties représentatives. Les médias renvoient l'image d'une démocratie menacée par la montée des discours populistes et l'hostilité envers les politiciens et les formes traditionnelles de participation à la vie politique, comme les partis et les syndicats. Des études de sociologie électorale confirment cette désaffection du politique qui se traduit par un fort abstentionnisme et la volatilité de l'électorat, au risque de remettre en cause la légitimité des élus et du système politique.

Aux États-Unis, la dernière élection présidentielle a enregistré le taux de participation le plus faible depuis 2000, avec 54,2 % de votants. En France, les élections présidentielles mobilisent encore une grande partie de l'électorat, mais le taux d'abstention a dépassé les 40% aux élections législatives de 2012 et aux élections régionales de 2015. Les sciences sociales ont révélé les fortes inégalités sociales de participation électorale en France et aux États-Unis. Faut-il alors lutter contre les facteurs de démobilisation électorale pour inciter les électeurs à voter ? Ou considérer l'abstention comme une forme de participation politique équivalente à celle du vote lui-même ?



Mobiliser contre l'abstention, Wingz, 18 mars 2015

Les interrogations actuelles ne portent plus seulement sur le vote, même si des propositions comme la simplification de l'inscription sur les listes électorales ou la mise en place du vote électronique font débat. Les causes du « désenchantement démocratique » sont en effet multiples. D'après une enquête du collectif *Sociologie politique des élections*, réalisée en France entre 2011 et 2014, les hommes politiques sont souvent perçus comme des privilégiés qui ne partagent pas le mode de vie et les difficultés de ceux qu'ils prétendent représenter. La professionnalisation de la vie politique, la corruption de certains politiciens et la perte d'emprise sur la politique nationale, du fait de la mondialisation, sont identifiés dans d'autres études comme les facteurs d'une distance accrue entre les citoyens et leurs représentants.



"Error 404 Democracy not found"

Enquête — démocratie 2.0 : les nouvelles technologies au service de la démocratie participative (2/2), L'Époque Magazine, 2016.

Pour le politologue et sociologue Colin Crouch, la démocratie politique reposait sur la citoyenneté active et sur l'existence d'un État régulateur des activités économiques. Au contraire, la « post-démocratie » se caractérise par une participation limitée des citoyens, la politique aux mains des élites et la réduction du rôle de l'Etat comme régulateur économique. Le sociologue Pierre Rosanvallon évoque quant à lui « une crise du principe électif, les gens ne croient plus à la démocratie représentative ou n'en font pas un lieu central de leur vie sociale. Ils ont par contre pris conscience qu'il y a un espace du vivre-ensemble qui reste à organiser ».

◆ Expériences démocratiques

Plusieurs voix contestent le rôle exclusif du suffrage universel et défendent l'idée que nos démocraties représentatives doivent favoriser une plus grande participation des citoyens à la délibération et à la décision : tirage au sort, référendum d'initiative populaire et autres formes de démocratie participative apparaissent comme des solutions à la crise de la représentation politique. La participation institutionnalisée, encouragée par les acteurs politiques, cohabite avec des formes de participation qui se développent de façon spontanée : initiatives citoyennes, manifestations, mais aussi forums internet, discussions sur les réseaux sociaux...



J'ai testé la démocratie participative... Je vote pour !, octobre 2014, ZEP Zone d'Expression Prioritaire



"Paris, nuit debout", Olivier Ortelpa, 16 avril 2016

Dans son livre *Agir en démocratie**, Hélène Balazard analyse plusieurs expériences françaises et étrangères sur le modèle du *community organizing* où la démocratie et le lien social se construisent dans l'action. Ces initiatives font écho au concept d'*empowerment* — renforcement de la capacité d'agir des citoyens — qui s'épanouit dans les sociétés occidentales de plus en plus individualisées, en quête d'autonomie, de diversité et de représentativité.

L'invention d'Internet et la massification de son usage sont considérées comme l'élément principal permettant la participation citoyenne. Internet peut être le moyen d'une co-construction des politiques publiques et favoriser l'inclusion citoyenne. En France, le projet de loi "Pour une République numérique", adopté en octobre 2016, a été le premier à être soumis à une discussion publique et interactive en ligne, ouverte à chacun, suscitant la participation de plus de 20 000 personnes qui ont proposé des amendements et réagi sur le texte. Plus qu'un médium de communication, Internet est présenté par beaucoup de chercheurs comme un facteur d'élargissement de l'espace public, voire le terreau d'une « démocratie numérique » plus participative et complémentaire à la démocratie représentative.

Les initiatives et mobilisations citoyennes montrent qu'il n'y a pas de désintérêt pour la politique, mais plutôt une défiance des citoyens envers leurs représentants et une volonté d'influer sur des décisions qui peuvent avoir des conséquences directes sur leur vie quotidienne. Pierre Rosanvallon évoque sous le terme de contre-démocratie une expansion des « pratiques de surveillance, d'empêchement et de jugement au travers desquelles la société exerce des pouvoirs de correction et de pression »**. La contestation permettrait ainsi de faire renaître le débat d'idées autour de la légitimité des institutions et d'envisager des réformes susceptibles d'améliorer la démocratie représentative.



Protest, Portland, Oregon, Jack Ketchum, 11 novembre 2016

* BALAZARD Hélène, *Agir en démocratie*, Ivry-sur-Seine, Les éditions de l'Atelier, 2015.

** ROSANVALLON Pierre, *La légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Éd. du Seuil, 2008, p. 350.